Retour au sommaire

INFO AU CONFLUENT

Mars
Avril
2008
N° 103

VILLE DE LA MULATIÈRE

au confluent du Rhône et de la Saône

Ces rubriques sont cliquables

l'hiver en photos

SOMMAIRE

1	Edito du maire
2 à 3	Manifestations
4 à 7	Culture
8 à 9	Ecoles
10-11	Sport
12	Social
13	Urbanisme
14	Histoire
15	Retraités
16-17	Information
18	Travaux
19	Environnement
20	Prévention
21	Commerce
22	Expression de l'opposition
23	Expression de la majorité
24	Etat civil

Vœux du maire aux Mulatins - 8 janvier 2008- salle des fêtes

Spectacle cirque CE2 école Gd Cèdre - salle des fêtes - 7 février 2008

Fin des travaux de la piscine - janvier 2008

Vœux du maire aux commerçants du marché - 18 janvier 2008

Vœux de l'ASM 10 janvier 2008

La proximité des élections municipales et cantonales nous incite à vous rappeler que voter est un droit, réclamé chèrement dans un certain nombre de pays. Mais c'est aussi un devoir civique qui permet aux citoyens de s'impliquer pleinement dans la vie locale. Je vous engage donc à venir voter nombreux dès le 9 mars.

Dans les prochaines semaines sera mis en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS p.20). Ce document demandé par la loi à chaque commune, vise à mieux organiser les secours en cas de crise ou de catastrophe, quelle qu'en soit la nature.

Assurer au mieux la sécurité est l'affaire de tous mais c'est d'abord le comportement de chacun qui permet de limiter les risques collectifs :

- la recrudescence des excès de vitesse nous ont amenés à reprendre les contrôles de vitesse sur les grands axes de la commune. Mais au fait comment vous comportez-vous au volant ? Faites le test de la page 20, il vous permettra d'évaluer dans quelle catégorie vous vous situez.

- le comportement des chiens est, dit-on, souvent le reflet de l'attitude de leurs maîtres et celui des chiens dangereux est toujours un sujet d'inquiétude pour l'entourage. De nouvelles règles vont être instaurées (p.16). Sachez les respecter si vous êtes concernés.

- trois incendies mortels dans des appartements à Lyon en janvier nous rappellent ce danger toujours réel et présent qu'est le feu. Vous trouverez p.17 un résumé des règles élémentaires de prévention et les réflexes à avoir si l'on est confronté à un départ d'incendie.

L'intérêt du compostage des déchets d'origine végétal par les particuliers est exposé p.19. Il vient compléter le travail du service des espaces verts qui composte et recycle déjà les déchets d'origine végétale depuis 5 ans.

Chacun peut faire à son niveau des gestes pour protéger notre planète, au fil de l'année 2008 qui vient d'être déclarée (p.7) Année Internationale de la Planète Terre par l'assemblée générale de l'ONU.

Le maire

MARS 2008

Samedi 1er	Tournoi du Club Pyramide, salle des fêtes, 13h30
Dimanche 2	Tournoi du Club Pyramide, salle des fêtes, 9h30
Vendredi 7	• Soirée culturelle "musique du monde" organisée par le CJC, salle des fêtes, 20h30 • Portes Ouvertes à l'école privée du Confluent, 9h à 11h30. Les enseignantes accueilleront les parents ou les futurs parents de l'école dans leurs classes respectives • Rencontre boules OMS, à l'ECM,18h
Samedi 8	Sortie familiale à la montagne, St Hilaire du Touvet, organisée par l'ACSC, départ 8h
Dimanche 9	• Elections cantonales et municipales • Randonnée pédestre organisée par le CJC. RDV place Jean Moulin, 8h30 • Concours gymnastique organisé par la GCM, salle des fêtes et gymnase Malraux, 7h/20h
Samedi 15	• Journée porte ouvertes à Bellevue, 39 quai JJ. Rousseau, à partir de 9h • Spectacle pour enfants de Guy Prunier,organisé par la bibliothèque, salle des fêtes, 15h30 • Soirée familiale sur l'Espagne, organisée par l'ACSC, 12€, paëlla, animation musicale Flamenco, salle des fêtes, 19h
Dimanche 16	• Elections cantonales et municipales (2ème tour) • Concours de gymnastique organisé par la GCM, salle des fêtes et gymnase Malraux
Mardi 18	Conférence pour les adhérents de l'UTA, "*le Portugal*" salle des fêtes, 14h30
Mercredi 19	46ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, commémoration au cimetière à 14h30
Jeudi 20	• Assemblée générale de l'école de musique SESLM, salle des fêtes, • Journée de la courtoisie au volant, restons zen et courtois
Jeudi 27 et vendredi 28	Don du sang centre de la Renaissance à Oullins, 9h/12h30-14h/19h
Vendredi 28	Théâtre organisé par le Club des Jeunes et de la Culture, salle des fêtes, 20h30
Samedi 29	Théâtre organisé par le Club des Jeunes et de la Culture, salle des fêtes, 20h30
Dimanche 30	Théâtre organisé par le Club des Jeunes et de la Culture, salle des fêtes, 15h
Samedi 29 et dimanche 30	Week-end familial en Alsace organisé par l'ACSC

AVRIL 2008

Mardi 1er	Concert marathon de l'école de musique SESLM, salle des fêtes, 19h30
Mercredi 2	• Opération job d'été organisé par le PIJ salle des fêtes, 13h30 à 18h • Journée rencontre des anciens de l'ECM, ECM
Jeudi 3	• Ramassage des encombrants. Déposez vos objets le mercredi soir. La collecte a lieu le jeudi à partir de 6h du matin • Texte à Dire organisé par la bibliothèque, "Bêtes et méchants" , salle des fêtes, 18h30
Vendredi 4	Soirée Brassens, concert par "Le Grand Chêne", organisée par le CASCOL gym, salle des fêtes du Parc Chabrières, 20h30
Samedi 5	• Couscous préparé par le groupe habitants du Confluent, inscriptions ACSC 04 78 50 07 36 restaurant scolaire P. Nas, 12h • Exposition d'arts plastiques organisée par Ozél'art, salle des fêtes, 14h à 18h
Dimanche 6	• Exposition d'arts plastiques organisée par Ozél'art, salle des fêtes, 10h à 18h • Randonnée pédestre organisée par le CJC. RDV place Jean Moulin, 8h30
Mardi 8	• Conférence pour les adhérents de l'UTA, "*le Portugal*" salle des fêtes, 14h30 • Conférence débat organisée par la bibliothèque, *"Prévention de la maltraitance ou qu'est-ce que la bien-traitance ?",* salle des fêtes, 19h
Jeudi 10	Bus info santé,organisé par le PIJ, place Jean Moulin, 9h30/12h et 13h15/18h30
Dimanche 13	Bourse d'échange du modélisme ferroviaire, trains et autos miniatures, gymnase Malraux, 9h/15h Entrée 3€, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés
Samedi 19	Concours de coinche de la FNACA, Espace Rencontre, 13h à 20h
Dimanche 20	Repas des anniversaires organisé par le Cercle d'argent, salle des fêtes, 12h
Lundi 21	Concours de boules, "Coupe Pollet" 32 doublettes 3e et 4e division, ECM, 13h30

départs en retraite et médailles du personnel communal

Mercredi 23 janvier après l'assemblée générale du COS, le maire a présenté ses vœux au personnel communal. Il a remis ensuite la médaille (vermeil) régionale, départementale et communale du travail pour 30 ans de "bons et loyaux services" au sein de la commune à

• Alice Reynaud entrée le 22/10/75 au service ressources humaines

• Christian Bayardon entré le 1/06/77 au service espaces verts

• Christian Apollonio entré le 15/09/75, au service des sports.

Quant aux départ en retraite il s'agissait de :

• Raymonde Couzon entrée le 1/09/87, à l'entretien de l'école privée et à la surveillance des cantines

• Michelle Bathelier entrée le 1/12/91, à l'entretien de divers bâtiments communaux

le personnel communal médaillé et les départs en retraite

• André Berger entré le 1/06/87 au gardiennage des écoles du Roule. Les retraités ont reçu une médaille de la Ville. Tous les récipiendaires ont été remerciés par le maire pour toutes ces années de collaboration.

le Centre Social et Culturel fête ses 30 ans

Pour fêter ses 30 ans, le Centre Social et Culturel organise diverses manifestations tout au long de l'année :

• exposition : "*les années 1978/1988, 1988/1998, 1998/2008, ça vous évoque quoi ?*" Livrez vos souvenirs musicaux, sportifs ou d'actualités, le Centre Social les exposera dans le hall

• Livre d'Or "*le Centre Social et vous*" : vous avez partagé des moments avec le Centre social, venez les écrire dans le Grand Livre d'Or, à l'accueil

• exposition sur "*l'histoire de la bibliothèque*" à découvrir à partir du mois de mars 2008

• exposition sur "*l'évolution de l'informatique et d'Internet depuis 1978*"

• page Web avec des infos sur les 30 ans

• CD de comptines, réalisé par les enfants de la Maison de la Petite Enfance et les plus petits de l'accueil de loisirs

• exposition : "*Ils ont fait leurs premiers pas avec le centre social*". Vous avez fréquenté la Maison de la Petite Enfance entre 1978 et 2008 apportez une photo de vous !

• trouver un nom au Centre Social : laissez libre cours à votre imagination

• gratuité

- pour les Mulatins nés en 1978,1988 et 1998, sur le spectacle "*Tour de méchants*" du 15 mars

- pour les personnes ayant 30 ans en 2008, pour la soirée familiale espagnole du 15 mars, et l'abonnement à la bibliothèque

Les actions proposées seront détaillées au fil de l'année.

Centre Social et Culturel
04.78.50.07.36

construction de la bibliothèque - avril 1993

soirée culturelle : faire le tour du monde en musique

Le Club des Jeunes et de la Culture dans le cadre de ses soirées culturelles propose un duo de deux concertistes, compositrices et lauréates de nombreux concours nationaux et internationaux :

le Duo Beltène interprète des musiques du monde

Duo Beltène : "Folk en stock"

• Josette Albadejo (accordéon)

Oreille à l'affût, mémoire d'éléphant, un jeu engagé et une grande tendresse. Des compositions inspirées et un jeu spontané. Prix de conservatoire et de concours nationaux, elle a foulé de multiples scènes, aussi à l'aise dans la variété que dans le classique. Elle exploite à merveille sa magique boite à frissons aux registres et facettes multiples.

• Marie-Hélène Vuillermet (clarinettes, whistle, cornemuse, percussions)

Études au CNR puis CNSM de Lyon et au conservatoire supérieur de Genève. Des prix nationaux et internationaux et de nombreuses scènes entre classiques et créations. Esprit éclectique, elle est toujours à la recherche de timbres et d'effets nouveaux.

Les deux artistes vous feront voyager à travers les musiques traditionnelles avec un répertoire celte, yiddish, suédois, russe, argentin...

Du classique au moderne, entre émotion, virtuosité, clins d'oeil, bonne humeur, ce concert est accessible à tous, petits et grands.

"*BELTENE dans le calendrier celtique est la grande fête du premier mai et signifie* ***sous les feux du soleil*** *, un patronage bénéfique pour deux talents qui se complètent et fusionnent et surprennent par la diversité de son répertoire.*" Tribune de Genève.

RDV vendredi 7 mars
20h30 salle des fêtes
adultes 8 €
-12 ans 3 €

théâtre CJC : des nouveaux talents à découvrir

C'est une toute nouvelle troupe de comédiens du Club des Jeunes et de la Culture qui vous convie à ses représentations de théâtre. Deux comédies contemporaines de René Richard :

• "Ce qu'il vaut mieux ne pas savoir" où Théodore Harland avec la complicité de son ami le docteur Pieron feint sa mort pour entendre ce qui se dit lors de sa veillée funèbre...

•"Meurtre en bois"où Albert employé chez les de Prandeau croit au meurtre prochain de Monsieur...

Les 7 comédiens offriront 1h40mn de spectacle plein d'humour (et une entracte).

la troupe de théâtre du CJC

avec
Alain Michaud
Sophie Carricondo
Marie-France Machabert
Muriel et Germain Fala
Denis Clause
Bertrand Heib

RDV vendredi 28 mars 20h30
samedi 29 mars 20h30
dimanche 30 mars 15h
salle des fêtes
adultes 5 €
-12 ans 2 €

Ozél'art : 40 artistes pour une exposition

L'association Ozél'art est heureuse de vous convier à son exposition printanière 2008. Une quarantaine d'artistes adhérents de l'association, et leurs invités, présenteront un panel d'œuvres originales : sculptures en pierre et sur bois, modelage en terre, peintures à l'huile, à l'acrylique, dessins, collages…
La diversité apportée par des techniques mises en "œuvres" sera à l'honneur de cette rencontre avec des créateurs originaux.

exposition Ozél'art - salle des fêtes- avril 2006

Samedi 5 avril 14h-18h
dimanche 6 avril 10h-18h
salle des fêtes
Renseignements aux jours et heures d'ouverture de l'atelier
04.78.50.07.52

A ne pas manquer ! Entrée libre.
Ozél'art a un atelier 4 rue du Confluent, ouvert sauf congés scolaires le lundi 14h/17h, mardi 14h/18h, jeudi 17h/21h, vous pouvez passer rencontrer les artistes et peut-être essayer la peinture, le modelage ou la sculpture. Il faut oser l'art !

école de musique : marathon et audition

Le marathon

Chaque année pendant un mois les élèves de l'école de musique SESLM répètent et jouent ensemble. Le concert du 1er avril clôture ce marathon. Pendant environ une heure, une quinzaine de groupes se produira, ainsi que les professeurs. Le thème portera sur les musiques de films et les comédies musicales.

L'audition de piano s'est joué un petit air de Renaissance

Les élèves de piano de Caroline Véricel de la SESLM, Ecole de Musique et de Danse de La Mulatière ont interprété le 20 décembre dernier, quelques extraits de piano autour du thème de La Renaissance. Les deux plus jeunes "ménestrels" de la classe ont ouvert la soirée avec de la percussion classique.

les élèves de l'école de musique en costume "Renaissance"

Les élèves et leur professeur, pour cette occasion avaient tous revêtu des costumes d'époque. Pour terminer la soirée, le public présent a été invité à danser la traditionnelle bourrée.

RDV mardi 1er avril
20h30 - salle des fêtes
entrée libre

concert rock

Avis aux amateurs !

En vue du concert rock qu'il organise le 2 mai le comité des fêtes recherche des groupes de rock mulatins.
Une sélection sera pratiquée.
Renseignements :
06 08 96 16 71

bibliothèque : une actualité géante !

30 ans du Centre Social

Pour fêter les 30 ans du Centre Social, la bibliothèque offre un abonnement d'un an à tous ceux qui ont 30 ans en 2008 !

Contes

• **Formation** : lundis 10 mars et 28 avril, 9h à 16h30.
Cette formation propose de faire découvrir le plaisir de raconter, jouer avec les mots, lire une histoire à haute-voix et bien sûr enrichir son répertoire d'histoires. Coût : 60€ / personne pour 2 jours ou gratuit pour les personnes s'engageant à entrer dans l'équipe de conteuses bénévoles.
• **Apéro conté** vendredi 28 mars à 19h à La Maison du Confluent
• **Heure du conte Petite enfance** pour les 2-4 ans les mercredis 12 mars et 9 avril à partir de 10h30
• **Heure du conte à la Maison du Confluent** : jeudi 10 avril à 17h pour des histoires d'ogres !
• **Samedi petite enfance** : le 5 avril de 10h à 12h
Avec vos petits de moins de 6 ans, venez vous faire lire des albums qui racontent des histoires avec les grands-parents.
Venez échanger avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance vos expériences avec les grand-parents.

Ogres et géants : expositions, spectacles, débats

• Samedi 15 mars à 15h30 à la salle des fêtes : **spectacle de Guy Prunier "Tour de méchants" des contes et des chansons**
Par la compagnie "Raymond et Merveilles"
Pour les enfants à partir de 5 ans
"*Heureusement qu'il y a des méchants dans les histoires, sinon il ne se passerait pas grand-chose... On leur met tout sur le dos , on les punit sévèrement, ils perdent toujours et ne sont jamais invités au mariage du prince et de la princesse. Et pourtant ils restent si nombreux !*"
Au travers de ses histoires et chansons, Guy Prunier fait entrevoir quelques figures de méchants : le méchant vraiment méchant, le méchant piteux, le méchant repenti, l'anti-méchant plutôt gentil...
"Tour de méchants" est un tour de chants constitué de chansons et de brefs contes musicaux, blues parlés ou rap contés, autour du thème des méchants, où le conteur-chanteur et les 3 musiciens qui l'accompagnent interpellent souvent le public.

Guy Prunier et ses musiciens dans "tours de méchants"

Tarif : 5€ /personne - Vente des places dès aujourd'hui au Centre Social
• Jeudi 3 avril à 18h30 à la salle des fêtes : **Textes à Dire : "Bêtes et méchants"** par la compagnie Le Radiant.
La méchanceté peut être stimulante. Gérard Guipont et Françoise Gambey ont sélectionné des textes d'écrivains et de chroniqueurs dignes de figurer dans le club très fermé des auteurs agacés et énervés par beaucoup de choses et de gens mais capables de cracher leur venin avec panache. La bêtise fascine. En intermède, quelques hauts faits de la bêtise universelle, choisis dans la littérature et l'actualité de tous les temps. Une lecture pour faire circuler les humeurs et doper les neurones !
• Mardi 8 avril à 19h à la salle des fêtes, **Conférence-Débat** "Prévention de la maltraitance ou qu'est-ce que la bien-traitance ?" avec des spécialistes.
• **Une exposition sur les ogres** et les géants à voir à la bibliothèque

Bibliothèque
04 78 50 07 36
mardi 10h à 12h
mercredi 10h - 12h/ 14h - 19h
vendredi 15h à 19h
samedi 10h à 12h
Fermeture exceptionnelle le samedi 22 mars (week-end de Pâques)

2008 : année internationale de la planète Terre

Faire de notre planète une Terre plus sûre, plus saine et plus riche pour ses communautés humaines en utilisant de façon plus efficace les connaissances des 400 000 spécialistes en sciences de la Terre, tel est l'objectif principal de l'Année internationale de la Planète Terre proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Elle a désigné l'UNESCO comme organisme chef de file et centre de coordination pour cette Année, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS).

Elle appelle les scientifiques à travailler sur dix grands thèmes particulièrement pertinents pour l'humanité : la santé, le climat, les eaux souterraines, les océans, les sols, les profondeurs de la Terre, les mégapoles, les risques naturels, les ressources naturelles et la vie.

L'Année a pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du développement durable et à réfléchir comment

• réduire les risques encourus par la société du fait de dangers naturels ou induits par l'homme

• réduire les problèmes de santé en améliorant la connaissance des aspects médicaux des sciences de la terre

• découvrir de nouvelles ressources naturelles et les rendre disponibles d'une façon durable

• établir des structures plus sûres en utilisant les conditions naturelles du sous-sol

la terre : des paysages à préserver

• déterminer les facteurs non-humains dans le changement climatique

• améliorer la compréhension de la présence de ressources naturelles pour contribuer à réduire les tensions politiques

• détecter les nappes phréatiques profondes et difficilement accessibles

• améliorer la compréhension de l'évolution de la vie

• accroître l'intérêt du grand public pour les sciences de la terre

• encourager les jeunes à étudier les sciences de la terre à l'université

comprendre l'évolution de la vie

Chacun à notre place prenons notre part de responsabilité dans la protection de notre planète.

les élèves du Grand Cèdre étudient le Rhône avec Science et Art

Science et Art a inscrit plus de 50 classes au projet "Regards de Rhône", pour cette année dont 3 classes de La Mulatière.
Les animateurs de SeA interviennent depuis novembre dernier auprès des élèves de CE2 à CM2 du Grand Cèdre. Une des sorties était une "balade panoramique", outil du document pédagogique de la "Mallette des merveilles du Rhône". Les élèves abordent la lecture de paysage, commentée par un animateur de SeA. "*On était content de faire une promenade, mais un peu déçu de rester aux abords de l'école*" ont expliqué les enfants. Puis ils se sont aperçus que ce paysage familier recélait de nombreux éléments qui ne sont visibles que si l'on prend le temps de les observer. Ils ont, entre autres, reconnu le stade de Gerland, le port Edouard Herriot, des péniches, le mélange des eaux du Rhône et de la Saône repérable par la différence de couleur…
Puis ils sont rentrés pour dessiner le paysage d'une manière différente. Ils ont distingué les éléments naturels, des éléments liés à l'homme, par des couleurs différentes : méthode reprise par l'institutrice Julie Marteel lors d'un voyage scolaire dans le Vercors.

les CE2 en balade panoramique avec SEA

Les élèves ont aussi effectué la "balade poétique"et l'approche sensible du fleuve. Cette fois encore, ils sont restés vers l'école, qui bénéficie d'un très beau point de vue. Ils ont commencé par une petite promenade silencieuse durant laquelle ils ont ouvert grand leurs yeux et leurs oreilles, à l'affût du moindre objet insolite, du moindre son. Ainsi, ils ont pu laisser libre cours à leur imagination se laissant prendre au jeu de l'écriture automatique.

les élèves en balade poétique

l'imagination travaille pour l'écriture automatique

Les autres balades de la Mallette - "la balade citadine" et "la balade ethnologique" - seront réalisées par les enseignants en autonomie, afin de prendre le temps d'enquêter auprès des parents et des anciens, sur le passé fluvial de La Mulatière.
De nouvelles animations de SeA, sur la faune et la flore du fleuve Rhône et son aménagement hydro-électrique, sont prévues en mars.
Tout se terminera en mai avec la réalisation de fresques, présentées lors de l'exposition finale.

Association SEA, Science Et Art
Maison du Confluent
1, place g^{al} Leclerc
Tél : 04.72.66.99.58 ou 06.16.29.68.28
e-mail : searhone@free.fr
Site: http://sea.scienceetart.free.fr

portes ouvertes à Bellevue

Samedi 15 mars 2008 au 39 quai JJ Rousseau

• Ecole maternelle et primaire

Propose en maternelle un enseignement bilingue ouvert à tous. Accueil de 9h à 12h

• Collège

Vous propose une filière bilingue anglais. Venez également découvrir les classes à projets (arts et expressions, de vive voix, découverte des Sciences…). Accueil de 9h à 16h

• Lycée

Filières ES, L, S, ST2S, seront présentées également la section européenne anglais et les différentes options (Initiation aux sciences de l'ingénieur, Mesures Physiques Intégrées, théâtre, musique, arts plastiques…)
Accueil de 9h à 16h

Renseignements 04.72.66.30.80

carnaval à l'école privée

L'Ecole Privée du Confluent a fêté Carnaval le 1er février, lors d'une soirée réunissant parents, enfants et enseignantes à la salle des fêtes. "*Les enfants s'en sont donné à cœur joie au son de la musique, initiant même leurs parents à la Tecktonik !*", explique Mme Caron, parent d'élève. Princesses, fées, danseuses flamenco ou orientales, pirates, Harry Potter, animaux, clowns, indiens, tous les styles étaient de la fête. Les enfants sont venus déguisés à l'école l'après-midi de Mardi Gras, et ont goûté crêpes et bugnes.

carnaval de l'école privée- 1er février

une classe "trappeur" dans le Vercors

les élèves chaussés de raquettes découvrent le paysage montagneux

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 du Grand Cèdre accompagnés de Mmes Chaussinand et Marteel ont passé 2 jours à St Andéol (Vercors) lors d'une classe transplantée le 17 et 18 décembre 2007. Ils ont joué aux trappeurs à la découverte des animaux de la forêt. En repérant leurs traces (empreintes de pas, poils, crottes) dans la neige, ils ont pu étudier leurs habitudes alimentaires, leurs modes de vie... Après avoir observé sur le terrain, ils ont approfondi leur approche de la montagne, étudié le vocabulaire, la géographie... Un filon exploitable tout au long de l'année. Outre la randonnée en raquette, "*un peu difficile*" à leur goût, ils ont également découvert le tir à l'arc sur des cibles en bois représentant des animaux. "*Ils ont adoré se prendre pour des indiens avec leur carquois, leurs flèches et leur arc, à la recherche de proies dans la forêt*" dit Julie Marteel. La luge reste un moment inoubliable, de glissade et de rires. Ces diverses activités leur ont appris le sens de l'observation, la curiosité et l'esprit critique, les règles de sécurité, et la vie en collectivité avec ses bons côtés et ses contraintes. Ils ont aussi appris le respect du monde vivant et leur responsabilité face à l'environnement. Dans 20 ans s'en souviendront-ils ?

les petits indiens s'entraînent au tir à l'arc

gym et escalade : 2 nouvelles activités aux ateliers périscolaires CEL

la gym dans le cadre du CEL - 21 décembre 2007

Les ateliers périscolaires du Grand Cèdre ont lieu depuis plusieurs années, tous les lundis mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h.

Ces ateliers entrent dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL) signé en 2005 entre la Ville et l'Etat qui les co-financent. Ils sont gratuits pour les enfants.

Deux nouveautés viennent cette année compléter le panel d'activités proposées. En plus du tir à l'arc, théâtre, arts plastiques, journal, sports collectifs, arts du cirque, roller et échecs, deux associations locales désireuses de participer à cette dynamique interviennent auprès des écoliers :

• la GCM avec la gym ludique

(Gymnastique Club Mulatière)

Tous les vendredis soir, 12 enfants se rendent au gymnase Malraux pour retrouver leurs moniteurs. Le président, Roger Jadot, a mis en place une équipe de bénévoles dynamiques constituée de 5 entraîneurs : Sarah Ganet, Amélie Fraysse et Emmanuelle Vincent, jeunes gymnastes évoluant dans la catégorie "aînées", et monitrices de l'équipe des poussines au GCM. Elles sont épaulées par Camille Sanz, responsable (entre autres) des tout-petits au club, et de René Moy, moniteur d'expérience (plus de 30 ans de gymnastique) et référent technique.

Au total, 10 séances par trimestre.

Dès l'arrivée, l'échauffement commence : courses, jeux…

Puis c'est l'assouplissement, passage obligatoire de tout entraînement gymnique.

Enfin, c'est l'initiation aux mouvements sur un agrès différent chaque semaine : barres, poutre, saut... Les enfants adorent !

La première période, qui concernait 12 enfants de 6 à 9 ans a pris fin avec une présentation aux parents des progrès réalisés, sur un parcours gymnique.

Des diplômes ont été remis par les moniteurs avant le petit goûter traditionnel.

• la SESLM avec l'escalade

Pendant ce temps, dans le gymnase du Grand Cèdre, une autre association s'active : la SESLM escalade. Tous les vendredis, Christian Pruneau, moniteur d'escalade diplômé d'Etat et encadrant du club enseigne aux enfants les principes de sécurité et d'apprentissage de cette discipline. A travers des exercices ludiques, ils apprennent à évoluer sur le mur, mettre leur baudrier, utiliser le matériel et le système d'assurage.

La première période s'est terminée autour d'un goûter par la remise du traditionnel diplôme.

Les enfants étaient heureux !

L'adjoint aux sports est ravi de voir ces partenariats fonctionner : "*Le rapprochement entre l'école, les associations locales et les services des sports et de la politique de la ville entrent complètement dans la politique sportive souhaitée par la municipalité. Ces partenariats sont une réussite pour la ville, les associations et surtout les enfants.*"

l'escalade, un sport équilibré

joutes : la saison se prépare

2008, un nouveau départ pour l'UJSM joutes : nouveau bureau, nouvelle motivation, nouveaux objectifs. Sur le plan sportif, certains jeunes tirent leur épingle du jeu avec déjà de très bons résultats ces 2 dernières années.

Sur le modèle des seniors, les jouteurs espèrent vivement voir un de leurs juniors devenir champion de France d'ici 2010.

Cela passe incontestablement par un travail assidu, intense et régulier.

La trêve hivernale permettant de préparer la saison c'est sous de bons auspices que s'annonce 2008. "*En effet, à partir de cette année, le club fabrique notamment une partie de ses lances*" explique Alexis Blanc, trésorier de l'UJSM.

championnat de France 2008 : 2 finalistes de 15 ans déjà pleins de talent !

Dès le début du mois de mai, les entraînements sur l'eau vont reprendre au bassin de l'Ecluse.

Tous les efforts vont se concentrer sur la médiatisation et la promotion pour attirer de nouveaux jeunes aux joies du tabagnon et peut-être former les futurs champions mulatins.

Contact : Alexis Blanc
06.62.06.17.72
ujsmjoutes@neuf.fr

une soirée Brassens pour aider les sportifs du Cascol gym

L'association "Le Grand Chêne" bien connue des Mulatins se produira pour un concert en faveur du CASCOL Gym. En effet le club se retrousse les manches pour financer les déplacements de ses compétiteurs : deux équipes en Division Nationale, un gymnaste classé sur les listes de haut niveau et toujours un noyau dur qui représente le club en FFG sur les plateaux nationaux.

Après une brocante à succès, le club propose un spectacle exceptionnel…

Cinq interprètes passionnés offriront une prestation détonante.

"le Grand Chêne" concert à La Mulatière - mars 2007

Chacun dans son style, les artistes reprennent les chansons de Georges Brassens, en gardant toujours à l'esprit de ne pas dénaturer l'œuvre originale.

Avec un guitariste soliste, un clavier et un batteur, la musicalité est mise en avant dans les interprétations, parfois classiques, jazzy, country, bossa-nova…

Alors ceux qui veulent les revoir où ceux qui auraient raté leur prestation à La Mulatière, n'hésitez pas !

Vendredi 4 avril
salle des fêtes du parc Chabrières à Oullins
Renseignements 06.18.09.00.62
réservation souhaitée
Entrée 10 €
Buffet/buvette

la Maison de la Petite Enfance “au fil du temps”

A la Maison de la Petite Enfance, chaque année, un thème fédérateur permet aux enfants et parfois aux parents de se retrouver autour d'animations et de temps forts.
En lien avec le projet de l’Association des Centres Sociaux et Culturels centré sur la participation des usagers, l'équipe de la MPE a choisi comme thème d'année "au fil du temps." Une idée qui permet d'évoquer les saisons mais aussi le temps qui passe. Ainsi dès novembre les enfants ont découvert l'automne et ont partagé un bon goûter avec des personnes d'Anim'âgés, venues à leur rencontre pour l'occasion. Ensemble ils ont chanté puis ont pétri du pain.

les enfants ont chanté avec les personnes âgées

les petits et les grands ont pétri du pain

En décembre, c'était le bon moment de découvrir l'hiver et Noël. Après un très joli spectacle : "Bulle d'eau dans l'air "donné par la compagnie “Superlevure”, les enfants ont déballé les cadeaux apportés pour la Maison de la Petite Enfance.
L'aventure n'est pas finie puisqu'en avril les enfants devraient découvrir le printemps et accueillir un groupe d'adolescents. En juin, des parents ont décidé de prendre part au projet et ils aideront la MPE à fêter l'été.

MPE, 75 ch. du Gd Roule
04.78.50.14.72

PIJ : job d’été et bus info santé

Informations et exposition sur les dangers domestiques : en mars
• **Opération jobs d'été :** mercredi 2 avril de 13h30 à 18h à la salle des fêtes : Informations sur
- offres d'emploi, travail saisonnier, intérim, petits boulots, boulots étudiants, stages
- les organismes préparant au BAFA
- l’aide humanitaire
- les vacances : préparer ses vacances, trouver un lieu, les colonies...

• **Bus info santé** : jeudi 10 avril 9h30-12h et 13h15-18h30, place Jean Moulin.
Crée depuis plus de dix ans dans le département du Rhône par le Conseil Général, la DDASS et la CPAM, le Bus Info Santé est un outil de prévention adapté à une information sur le terrain dans le domaine de la santé. Les rencontres ont lieu dans le bus et portent sur tous les thèmes notamment l’hygiène de vie (alimentation, sommeil…), la prévention des conduites à risques (violences, drogues…) et la sexualité. Une information sur l’accès aux soins est également dispensée.

Bus info santé en avril sur la place J. Moulin

renseignements
Stéphanie Bessette
04 78 50 07 36

3 nouveaux immeubles en projet

quai JJ Rousseau l'ex boîte de nuit deviendra un immeuble

projet "le Royal Saône"

35 quai JJ Rousseau

C'est à l'emplacement de l'ex-restaurant "la Mère Guy", transformée ensuite en boîte de nuit "le Confluent", puis laissé à l'abandon, que va surgir un nouvel immeuble. Intitulé "le Royal Saône". Il abritera sur 5 niveaux 26 appartements du T2 au T6, dont certains avec terrasse et d'autres avec jardin privatif. Un esprit contemporain qui mêle le bois et le béton brut, donnera le caractère de cette résidence. Avec vue sur la Saône, les nouveaux Mulatins qui s'y installeront devraient s'y plaire !

Av. de Gaulle/Ch. de Fontanières, un nouvel immeuble va surgir

projet "le Panoramique"

283 ch. de Fontanières / 16 av de Gaulle

25 appartements du T1 au T5 verront le jour prochainement. Cet immeuble de 4-5 niveaux, vu du chemin de Fontanières, comportera 2 bâtisses dont l'une est à l'alignement et l'autre en retrait, avec une toiture à 2 pans. Des jardins privatifs et des terrasses sont prévus. Vu de l'avenue de Gaulle l'immeuble s'inscrira dans un paysage arboré.

275 ch. de Fontanières et av de Gaulle

D'une superficie de 2378m^2, ce terrain abritera un immeuble de 4 niveaux. La résidence intitulée "les Terrasses de Fontanières" comprend 32 appartements du studio au T5, avec terrasses ou loggias. Le stationnement sera réalisé en sous sol. De nouveaux clients en perspective pour le centre commercial la Bastéro situé en face de ces 2 futures constructions.

projet "les Terrasses de Fontanières"

une imposte qui a une histoire

Une imposte rénovée et exposée

l'imposte rénovée exposée à l'Hôtel de Ville

"*Moulure saillante surmontant un piédroit de porte*", l'imposte de l'ancienne Maison des Maîtres a été récupérée puis rénovée. Après un sablage de la peinture, elle a été réparée par un menuisier. Depuis janvier 2008 elle est exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville. Ce travail d'ébénisterie date de la fin du XVIII^{e} siècle et il a paru intéressant à la commission culture de mettre en valeur ce patrimoine culturel qui figure au Préinventaire des Monuments et richesses Artistiques de La Mulatière.

L'histoire de la Maison

L'imposte était située auparavant à la Maison des Maîtres, ancienne maison bourgeoise située dans le quartier du Confluent derrière l'école Paul Nas. Cette imposte ajourée en bois sculpté surmontait la porte d'entrée de ce bâtiment oblong aux travées régulières de fenêtres cintrées.

• Le bâtiment a été construit dans la première moitié du XVIII^{e} siècle par Antoine Cabaret, bourgeois de Lyon. Sa famille en était encore propriétaire en 1789. Sur la propriété il y avait d'autres bâtiments : "*cour, aisances, place, jardin et vigne dans laquelle a été tracée en 1780 une grande route du bout de La Mulatière au pont d'Oullins*".

• En 1823 Jean-Noël Nicod était propriétaire de 4602m^2 comprenant la maison, le jardin, le verger, la vigne et la terre. La maison a été améliorée en 1829.

• Vers 1837 c'est un certain M. Tissot de St Jean de Toulas qui l'acquiert pour la revendre en 1844 à Auguste Clerc de Lyon la Guillotière au prix de 36 000 F.

• Enfin en 1885, c'est Odilon Bessières, gendre d'Auguste Clerc, capitaine d'artillerie à Maubeuge qui en devient propriétaire.

• Le 29 janvier 1887, le tribunal de Lyon prononce "*l'expropriation pour cause d'utilité publique: bâtiment d'habitation, cour et jardin d'une surface de 4602m^2 à prendre dans une propriété d'une superficie totale de 7565 m^2* "

La commune y construisit l'école, tandis que la maison a servi de logement aux instituteurs jusque dans les années 1990.

• Démolie en 2006, la maison en très mauvais état, a été remplacée par une aire de jeux multisport.

l'ex maison des maîtres en 2003

D'après les recherches
de Mme Clerc-Renaud
La Fontanière

programme Anim'âgés

MARS

• **Samedi 1er à 10h30 - Fête des grands-mères**
"Une fleur pour une grand-mère" avec les petits des maternelles et des classes de CP : réalisation d'une fleur géante et exposition de dessins - 11h contes, suivi d'un apéritif aux Acacias.

• **Lundi 3** à 15h - **Loto**

• **Vendredi 14** - **Journée en Beaujolais** à Oing.
Déjeuner au restaurant gastronomique et campagnard "La Tour Dorée", et visite guidée d'un atelier d'Art et de restauration de tableaux anciens.

AVRIL

• **Vendredi 11** à 15h - **Musée des Beaux Arts**
"Nicolas Poussin, La fuite en Egypte". Une collection de référence pour la peinture française du XVIIème

activités régulières
(attention le jour et le lieu des repas et animations ont changé)
Lundis : jeux de mots, jeux de société, à la salle d'animation Les Acacias à 15h
Jeudis : repas à la salle de restauration Les Acacias à 12h30
Mardi, jeudi ou vendredi Cinéma Jeanne Mourguet, après-midi ou soirées

Anim'âgés et ASM déménagent aux Acacias

déménagement d'Anim'âgés - février 2008

Le 5 février Anim'âgés déménageait de la Résidence Fontanières pour venir s'installer aux Acacias. Outre le bureau des animatrices, il y a une salle d'activité pour les jeux, animations, et conférences. Il y a également une salle à manger, et un office de remise en température des repas servis. Ceux-ci ont lieu désormais le jeudi dans cette nouvelle salle de restauration.

ANIM'ÂGÉS
les ACACIAS- 8 rue de Verdun
04.78.51.49.68
e-mail : animages@lamulatiere.fr
Michèle Vialcanet
06 76 37 29 89
Marie-Christine Laureau
06 79 52 44 89

Le numéro de téléphone fixe a également changé. Un aménagement de l'extérieur est en projet, pour qu'aux beaux jours, il y ait une petit coin terrasse. Un parking de 2 places est réservé aux handicapés. En attendant un nouveau parking voisin, on se gare place Jean Moulin.
Le 11 février ce fut le tour de l'ASM (Action Sociale Mulatine) de prendre ses quartiers aux Acacias.
Le service d'aides à domicile sera à proximité des bénéficiaires actuels et potentiels.

déménagement de l'ASM - février 2008

Enfin, l'intergénération est facilitée par la proximité du CLSH dont les enfants côtoieront les aînés et pourront partager des moments privilégiés avec eux.
Tout est conçu pour que les utilisateurs se sentent bien, avec pour les professionnels du matériel adapté, et des espaces agréables. L'accessibilité est totale pour les personnes à mobilité réduite.
Une qualité "de vie" et de travail indéniable !

ASM
les ACACIAS
8 rue de Verdun
tél : 04 78 51 54 56
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h
e-mail : asmad2@wanadoo.fr

chiens dangereux : nouvelle loi

Les pouvoirs publics ont complété la loi n°99.5 du 6/01/1999 sur les chiens dangereux dont l'apport essentiel est résumé dans l'article L211-12 du code rural qui définit les différents types de chiens susceptibles d'être dangereux et faisant l'objet de mesures spécifiques. Voir Info au Confluent n°100 (guide de septembre 2007) ou le site internet.

La loi n°2007.297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance permet au maire pour les chiens de 1ère catégorie, qui représentent un danger grave et immédiat, de pouvoir ordonner leur placement et leur euthanasie sans devoir passer par le juge. La loi du 28 novembre 2007 a renforcé le dispositif.

Tout propriétaire de chien dangereux doit obtenir du maire en plus des justificatifs habituels, la délivrance **d'un permis de détention**, subordonné à la présentation

- d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents.
- d'une évaluation comportementale du chien (un décret en Conseil d'Etat est en attente sur ce point).

Ce type de chien doit être déclaré en mairie, auprès de la police municipale, par son propriétaire qui doit être en mesure à tout moment de présenter le permis de détention. A défaut, le maire peut après mise en demeure restée sans effet, placer l'animal en fourrière dans un délai bref et faire procéder à son euthanasie.

La loi a introduit par ailleurs une obligation générale de déclaration en mairie de tous les faits de morsure venant de tous les chiens quels qu'ils soient. Même un animal non catalogué dangereux pourra être mis sous surveillance, et son maître se voir appliquer les règles précédemment définies.

Mastiff

Rottweiler

Tosa

American Staffordshire terrier

Staffordshire terrier

chiens dangereux

conseil du 22 janvier 2008

- Acomptes de subventions annuelles de fonctionnement aux associations locales et au CCAS
- Subventions à des associations
- Autorisations d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement
- Signature du nouveau protocole du PLIE 2008-2012, avance à sud ouest Emploi, et subvention
- Indemnité de compensation de jours de repos travaillés
- Programme d'actions dans le cadre du Contrat Educatif Local 2007/2008
- Avenant au marché public de travaux de la piscine

conseil du 12 février 2008

- Marché d'éclairage public attribué à l'entreprise Cavallera
- Résiliations de locations de garages
- Débat d'Orientation Budgétaire : il permet

- de discuter des orientations en affichant les priorités.
- d'informer sur l'évolution de la situation financière de la Commune.
- de donner à chacun la possibilité de s'exprimer.

- Subventions à des associations
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Convention avec le Grand Lyon pour la mise en place d'une opération de compostage individuelle
- Avenant à la convention OPAH sur la copropriété du Victoria
- Convention sur la mise en œuvre d'atelier chantier d'insertion(ACI) du 1er janvier au 30 avril 2008.

les rapports des conseils municipaux sont affichés en Mairie et disponibles sur le site web : lamulatiere.fr/crconseil.htm

élections : voter par procuration

Les **9 et 16 mars** auront lieu les élections municipales (maire) et cantonales (conseiller général).
Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h
Pour voter par procuration, il faut aller au Commissariat de police ou à la gendarmerie habilités à recevoir des procurations, ou au tribunal d'instance avec
• une pièce d'identité
• date de naissance et adresse du mandataire
Le mandataire doit lui même être électeur dans la commune du mandant. Il pourra être porteur :
- soit d'une seule procuration établie en France,
- soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une en France, soit de 2 procurations établies à l'étranger.

infos bénévolat et associations

Un guide du bénévolat

La France compte plus de 14 millions de bénévoles. Cette forme de solidarité active et désintéressée est irremplaçable. Un guide du bénévolat a été réalisé par le ministère de la jeunesse et des sports et présente différentes informations telles que : comment concrétiser son engagement bénévole (Validation des acquis, formation), comment sont couvertes les responsabilités d'un bénévole, quelle prise en charge des frais engagés...
Disponible en mairie au service communication.

2 sites internet : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr
www.associations.gouv.fr
Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
239 rue Garibaldi 69422 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 84 55 55 - Fax : 04 72 84 55 50

Des formations pour les associations

Le Département du Rhône organise à destination des associations des formations : juridique, comptabilité, droit social, financement, communication. Le module comprend de 1 à 5 interventions selon la complexité pour un coût de 22 à 110€. Elles ont lieu de 18h à 20h30. Il ya également des permanences gratuites sur ces même sujets sur RDV.

Renseignements et inscriptions immeuble le Drapeau
1er étage 26 rue de la Part Dieu 69003 Lyon
Tél : 04 72 61 71 66 - fax : 04 72 61 72 72
mail : espace-associatif@rhone.fr - site : www.rhone.fr

incendie : éviter les risques

A la maison un réflexe en plus c'est un risque en moins ! un incendie domestique a lieu toutes les 2 mn

• comment être averti à temps ?
avec un détecteur avertisseur de fumée : essentiel pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort, facile à trouver, à installer et à entretenir, il doit être conforme à la norme NF-EN 14604, il en faut un à chaque étage, de préférence près des chambres.

• comment éviter les risques ?
- éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit
- tenir allumettes et briquets hors de portée des enfants
- ne pas laisser de casseroles ou de plats sur le feu sans surveillance
- laisser les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules ou plaques chauffantes
- ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence
- ne pas laisser des appareils électriques en veille
- brancher un seul appareil par prise électrique
- avoir un extincteur chez soi
- faire vérifier les installations d'électricité, de gaz et de chauffage, faire ramoner les conduits de cheminée par des professionnels

• en cas d'incendie comment réagir ?
- faire sortir tout le monde
- fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée, une fois dehors appelez les pompiers
- si l'incendie est au dessous ou sur votre pallier fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas, allez à la fenêtre pour que les secours vous voient, en cas de fumée baissez vous vers le sol et couvrez vous le nez avec un linge humide.

Numéros d'urgence gratuits
sapeurs pompiers : 18
Numéro unique
d'urgence européen : 112
samu : 115

les travaux du cimetière sont achevés

le cimetière communal entièrement rénové - février 2008

Les travaux de rénovation de la seconde tranche du cimetière sont terminés. La réception des travaux a eu lieu le 7 février, l'entreprise retenue a donné entière satisfaction.
La parcelle Nord-ouest, appelée "Carré des Musulmans" morts pour la France durant la première guerre mondiale a été restaurée.
La Direction Régionale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a pris en charge : la rénovation de la stèle funéraire, l'auvent de tuiles, et l'érection d'un mât porte-drapeau. Elle devrait également apposer une plaque gravée au nom de ces 113 soldats morts pour la France. La Mulatière se chargerait d'une 2ème plaque gravée au nom des 88 autres soldats et ouvriers africains. Elle a amélioré l'apparence de l'ensemble en couvrant de végétation la terre protégeant la fosse commune jouxtant cet espace. L'allée qui y conduit, située à l'extrémité nord, a été bitumée. Concernant la partie principale du cimetière, les cheminements conduisant aux tombes ont été revêtus d'un matériau stabilisé type "Sault-Brénat". Des drains et des grilles ont été installés afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Une plate-forme goudronnée a été aménagée pour faciliter les manoeuvres des engins chargés des transports de bennes. Enfin en divers endroits de petits espaces ont été végétalisés. Ainsi la réfection de l'ensemble du cimetière communal est achevée.

le Carré musulman rénové

réfection de l'éclairage public

Avenue Laurent Bonnevay

Un important chantier est entrepris depuis la mi-février et jusqu'à fin avril, dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public déjà commencé. L'ensemble des lampadaires sera changé ainsi que les anciens poteaux, notamment d'anciens poteaux en bois. Tous les câbles aériens seront enfouis.
A l'issue de cette rénovation, le revêtement de chaussée sera rénové par le Grand Lyon et les trottoirs élargis au carrefour avec la rue de Lattre de Tassigny. La circulation risque d'en être perturbée.
Cette rénovation, outre l'amélioration de l'éclairage permet d'installer des sources lumineuses moins consommatrices en énergie avec un meilleur rendement.

LA MAISON ÉCONOME

Cuire sans faire chauffer le porte-monnaie :

50€ en moyenne c'est le coût de l'énergie consommée en une année pour cuisiner. Grille-pain et cafetière représentent une faible part, en revanche les fours et cuisinières sont plus gourmands, alors choisissez les bien notamment grâce à l'étiquette énergie.

Les plaques en fonte consomment environ 1200 kw/h, les plaques vitrocéramiques 1000 kw/h, les plaques à induction 600 kw/h.

Maintenir 1,5l d'eau en ébullition dans une casserole demande 4 fois moins d'énergie avec un couvercle !

Gestes malins :

- ***préférez un four à nettoyage manuel. Si toutefois vous avez une pyrolyse déclenchez la à la suite d'une cuisson quand le four est encore chaud***
- ***réservez le micro-ondes au réchauffement de petites quantités***
- ***utilisez des casseroles à fond plat sur les plaques électriques***
- ***éteignez les plaques et le four un peu avant la fin de la cuisson, ils restent chauds encore une dizaine de minutes.***

du nouveau dans la gestion de vos déchets : pensez au compost !

Notre commune s'est associée au Grand Lyon et à la Région Rhône-Alpes pour la mise en place du compostage individuel. D'abord testée en 2004-2005, sous la forme d'une expérimentation dans 5 communes (Charbonnières-les-Bains, Charly, Irigny, Sainte-Foy-Lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune), l'opération s'étend progressivement sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine. La Mulatière fait partie des communes concernées par la phase d'extension.

La participation financière de la Communauté Urbaine s'élève à 30 €, par composteur et par foyer

Vous habitez en maison individuelle et êtes intéressés pour vous lancer dans le compostage ?

• Apportez en mairie un justificatif de domicile : un bulletin d'inscription vous sera remis.

• Une fois votre composteur acheté, présentez-vous à la mairie avec votre bulletin d'inscription, la facture d'achat (indiquant clairement la nature, la date et le montant de l'achat), et un relevé d'identité bancaire.

les déchets qui se compostent

• Après validation de votre demande par la mairie, celle-ci vous remboursera la participation financière du Grand Lyon d'un montant maximum de 30€

• Besoin d'aide

Le Grand Lyon peut organiser des réunions d'information et des formations selon la demande.

Comment choisir votre composteur ?

Le choix du composteur repose sur :

- sa taille : elle doit être adaptée au volume de déchets à composter, ce qui dépend de vos habitudes alimentaires, de la surface de votre jardin, de la présence d'un potager... Il faut compter environ 1 litre par m² d'espace vert.

- sa facilité d'utilisation : le composteur doit disposer d'ouvertures faciles (couvercle rabattable) pour introduire les déchets et sortir le compost mûr (porte ou panneau amovible). Le composteur doit être sans fond, car les déchets doivent être au contact du sol. Il est fortement conseillé de privilégier le label NF-Environnement "composteurs individuels de jardin" qui apporte des garanties sur la qualité.

Agissez pour votre environnement

Grâce au compost, vous pouvez

• diminuer la quantité de vos déchets ménagers : chaque habitant produit environ 1,2 kg de déchets ménagers par jour, soit 450 kg/an pour chacun d'entre nous, et un total annuel d'environ 527 000 tonnes pour les 57 communes du Grand Lyon ! Tout propriétaire de jardin peut pratiquer le compostage individuel, et ainsi diminuer d'environ 30% le poids (50% du volume) de ses déchets ménagers.

Ce qui est compostable :

- dans la cuisine : épluchures de légumes, fruits et légumes abîmés, marc de café, coquilles d'œuf, sachets de thé…
- dans la maison : essuie-tout, cendres de bois, sciure, plantes d'intérieur…
- dans le jardin : fanes de légumes, feuilles mortes…

• lutter contre l'effet de serre et participer au développement durable : en diminuant la quantité de déchets collectés

• fournir au sol un humus naturel : les déchets fermentescibles produisent un compost de qualité au bout de 8 à 12 mois et produire soi-même son terreau de jardin !

Contact Mairie
Michel Mertzweiller
04.78.86.62.04

au bout de 8 mois un joli terreau pour le jardin

plan communal de sauvegarde : PCS

La loi impose aux communes de préparer un plan communal de sauvegarde.
Le but de ce plan est de se préparer à toute éventualité catastrophique et d'être capable de gérer la crise consécutive. C'est le pendant du plan ORSEC géré par la Préfecture.
Ce plan préparé par un groupe de travail l'année dernière, a été présenté au Conseil Municipal puis transmis en Préfecture.
Didier Legendre, le chef de police municipale a joué un rôle majeur dans la rédaction de ce document qui comprend plus d'une centaine de pages.
Il prévoit des plans d'action pour les situations d'évènements pouvant survenir sur le territoire de la Commune : inondations, glissements de terrain, situations d'épidémie, de rupture d'alimentation d'eau, d'évènements climatiques majeurs, d'effondrement d'immeuble...
La mise en œuvre du plan sera effectuée cette année. Elle nécessite la mise en place d'équipes importantes et de bonnes volontés prêtes à agir.
Préparer les crises est essentiel même si nous l'espérons, elles ne se produiront jamais !

courtoisie au volant : comment vous conduisiez-vous ? faites le test

	jamais	rarement	parfois	souvent
Vous arrive-t-il de slalomer entre les voitures ?				
Doublez-vous par la droite sur l'autoroute?				
Quand vous êtes pressé, faites vous des "queues-de-poissons"?				
Collez vous de trop près les voitures pour qu'elles vous laissent le passage ?				
Considérez-vous les piétons et les deux roues comme des obstacles ?				
Stationnez sur le trottoir ou places réservées aux personnes handicapées ?				
Pris dans un bouchon, roulez-vous sur la bande d'arrêt d'urgence				
Respectez-vous les passages piétons?				
Injuriez-vous les autres conducteurs ou les piétons ?				
Etes-vous impatient derrière une voiture qui effectue un créneau ?				
Empiétez-vous sur les pistes cyclables et les voies d'autobus ?				
Téléphonez-vous en conduisant ?				

Additionnez vos réponses pour chaque colonne.

• Vous comptez un maximum de points dans la colonne "souvent" : la route est votre combat. Vous ne respectez plus rien, ni personne dès que vous êtes dans votre voiture. Vous êtes persuadé d'appartenir à "la race supérieure des automobilistes". Forts de ce titre, les conducteurs plus lents doivent s'effacer et les piétons attendre que vous soyez passé avant de traverser, sous peine de subir votre courroux ! Votre noblesse vous confère donc de nombreux droits, mais ne vous impose aucun devoir envers les autres...

• Vous comptez un maximum de points dans la colonne "parfois" : suivant votre humeur et le contexte, votre comportement au volant varie. Dans vos "meilleurs jours", les autres usagers de la route n'ont aucun souci à se faire. Mais, dans vos "mauvais jours", il vous arrive d'oublier que le respect d'autrui est fondamental. Vous êtes courtois et attentif aux autres tant que cela ne représente pas pour vous un surplus d'effort.

• Vous comptez un maximum de points dans la colonne "rarement" : attention aux dérapages... Ne vous laisser pas gagner par le syndrome de l'invincibilité !

• Vous comptez un maximum de points dans la colonne "jamais" : bravo ! Vous conduisez dans le respect des autres.

Libre à vous de modifier votre comportement ! 20 mars journée de la courtoisie au volant

du nouveau chez Chopain

La boulangerie Chopain Gleize propose maintenant des plats cuisinés (sur commande uniquement), ainsi que des plats hallal. Livraison possible à partir de 15 euros.

- poulet rôti	*- lasagnes*	*haricots verts*
- cuisses de poulet	*- endives au jambon*	*- tarte à la provençale*
- rôti braisé	*- gratin dauphinois*	*- croque monsieur*
- quiche maison	*- tomates farcies*	*- croissant jambon*
- pizza maison	*- cordon bleu &*	

Boulangerie Chopain Gleize
6, Avenue Laurent Bonnevay
Tél : 04.78.50.08.56

qu'est ce que l'ostéopathie ?

Le mot d'ostéopathie dérive d'ostéon (os en grec) et de pathos (affection). L'ostéopathie est une médecine non conventionnelle créée en 1874 par un médecin américain Andrew Taylor Still, essentiellement basée sur des techniques manuelles.

Selon lui "*la structure gouverne la fonction*". Les différentes structures du corps ont la capacité de se mouvoir en toute liberté; lorsqu'une perte de mobilité apparaît au niveau des muscles, des viscères, du crâne ou des enveloppes (fascia), des symptômes surviennent.

L'ostéopathie part ainsi de la structure corporelle dont la mécanique est altérée pour corriger le désordre en cause et mener l'organisme à l'auto-guérison.

A la fois préventive et curative, elle considère que toutes les parties du corps sont reliées entre elles. L'action sur ces différents systèmes passerait par un lien physiologique majeur : le système nerveux.

Ceci expliquerait que l'action de l'ostéopathie sur le corps n'est pas locale, mais toucherait l'ensemble de l'organisme.

Les techniques ostéopathiques auraient une action bénéfique sur les symptômes d'affections touchant les domaines suivants :

• le système locomoteur : certain(e)s rhumatismes, lumbagos, entorses, torticolis...

• le système viscéral : certain(e)s constipations, diarrhées, ballonnements, syndrome du côlon irritable...

• le système crânien : céphalée (maux de tête), otite chronique, vertige, bourdonnement, nez bouché, sinusite chronique, colique du nourrisson, pleurs fréquents chez l'enfant souvent, insomnie, dyslexie et problèmes liés à l'apprentissage, mémoire, concentration, névralgie faciale...

Depuis la loi du 4 mars 2002, l'ostéopathie bénéficie d'un cadre légal en France. Ce n'est que le 27 mars 2007, que les décrets ont paru au Journal Officiel et que les ostéopathes ont une pratique réglementée.

Néanmoins, les manipulations du rachis cervical et du crâne, de la face et du rachis chez le nourrisson de moins de six mois nécessitent qu'un médecin atteste l'absence de contre-indication à l'ostéopathie.

La formation des professionnels comprend "*au moins 2 660 h ou 3 ans soit 1 435 h d'enseignements théoriques et pratiques des sciences fondamentales et de biologie, et 1 225 h d'enseignements théoriques et pratiques de l'ostéopathie*".

L'ostéopathie n'est pas reconnue comme médecine en France, seulement comme discipline annexe.

NOUVEAU
Mouloud Dorgham
s'est installé en tant qu'ostéopathe, dans le cabinet de kinésithérapie de messieurs Charra et Frémion
282 chemin de Fontanières
06.83.03.74.29

Enquêtes publiques

L'arrivée du métro à Oullins est prévue pour 2013 sauf si l'enquête publique le remet en cause : Lors de la présentation du projet à Oullins par Bernard Rivalta, président du SYTRAL [Syndicat des Transports de l'Agglomération Lyonnaise] et François-Noël Buffet maire d'Oullins, des élus des communes voisines et souvent leur maire étaient présents ; de La Mulatière aucun élu de la majorité ! Ne serions-nous pas concernés ?
L'enquête publique n'a eu lieu qu'à Oullins, même si le métro a vocation à desservir tout le sud-ouest lyonnais. Elle s'est achevée le 8 février sans que la population mulatine n'en ait été informée. L'association AGIR -La Mulatière (dont ses élus) y a participé et a apporté ses propositions : un tram prolongeant la ligne T1 et/ou T2, franchissant la Saône sur un pont entre les ponts autoroutiers et ferroviaires, passant sous le quai Jean Jacques Rousseau puis rue S. Déchant **avec une station à l'aquarium**, puis sous cette rue pour longer la voie ferrée jusqu'à la gare d'Oullins. Elle dessert ensuite les hôpitaux pour aller jusqu'aux Basses-Barolles. **Son coût jusqu'aux Basses-Barolles est à peu près équivalent au coût du métro à Oullins-gare**, soit 8 Km de transport en commun correspondant réellement aux attentes et aux besoins de la population, alors que le projet de métro est un projet pharaonique qui s'arrête à Oullins-gare pour de longues années et ne dessert pas La Mulatière.

L'enquête publique sur le **plan de protection de l'atmosphère (PPA)** s'est achevée le 7 janvier en mairie de La Mulatière. Ce plan prévoit une **maîtrise de la pollution atmosphérique** grâce à un certain nombre de mesures qui nous obligent tous. Les habitants du Grand Lyon étaient conviés à donner leur avis et faire des propositions. C'est notre santé à tous qui est en jeu. L'association AGIR-La Mulatière dont ses élus, a apporté sa contribution.
Nous regrettons vivement que la plupart des mulatins n'aient même pas été informés de cette enquête. Elle n'a en effet pas été annoncée dans le dernier Info au Confluent mais seulement sur le site internet de la commune : **la connexion à internet serait-elle obligatoire à La Mulatière pour exercer ses droits de citoyen ?** C'est faire bon marché de notre santé. Nous l'avons dénoncé lors du Conseil Municipal du 22 janvier.

Qui est le plus sectaire ?

N'en déplaise à Monsieur le Président de la République, **le sectarisme et la fermeture ne sont pas la marque de fabrique de la Gauche**, telle qu'il l'a fustigée dans son discours du 12 janvier, devant les membres de son parti l'UMP, lors de l'ouverture de la campagne des Municipales. Comme chacun sait, le sectarisme c'est toujours les autres. Nous aurions pu espérer qu'un Président de la République ne se laisse pas aller à cette facilité.

Ne sont sectaires que ceux qui ne respectent pas les autres et refusent leurs opinions. Les politiques mises en œuvre dans les communes et les assemblées gérées par des partis de gauche, sont guidées par des objectifs de participation et d'ouverture, qui incitent le maximum de citoyens à s'investir afin de décider avec une meilleure efficacité pour le mieux être de tous.

Les Elus d'Agir

Liberté
Egalité
Fraternité

Quel est le sens aujourd'hui de cette devise inscrite au fronton de notre mairie ?

Comment entend-on aujourd'hui cette phrase-clé "*les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits*" *?*

Liberté : ce mot peut se traduire par comportement noble et généreux de l'homme libre - celui qui a le choix de son action.

Egalité : Les hommes naissent et demeurent égaux en droits, mais ne sont pas seulement usagers des services proposés par la commune, par l'Etat.

L'égalité en droits implique en parallèle des devoirs - devoirs de tenir compte des institutions, de la loi, de ses concitoyens.

Fraternité : selon Edgar Morin "*la fraternité est le seul des trois termes de la devise républicaine qui ne peut pas s'imposer ou se décréter*". Elle implique le respect de la liberté de ses concitoyens.

Le citoyen étant le membre d'un Etat considéré du point de vue de ses devoirs civiques, politiques.

Il a le droit - et le devoir - de donner son opinion en votant lors des élections au suffrage universel.

En bons citoyens, "*en notre âme et conscience*" aux urnes Mulatins !

Les élus de la liste majoritaire

NAISSANCES DU 27 NOVEMBRE 2007 AU 25 JANVIER 2008

BASTIANINI Anna	27	novembre	2007
AJANOVIC Alen	28	novembre	2007
PREAUX Grégoire Alban	06	décembre	2007
ZAGHOUAN Lina	13	décembre	2007
JOYCE Lilas-May Aisling	20	décembre	2007
VERRIERE Jeanne	24	décembre	2007
SESTIER Chloé Anne	27	décembre	2007
GROGNUZ Jacqueline Eva	29	décembre	2007
BECHAR Mâissan	29	décembre	2007
RABAÏ Dania	30	décembre	2007
BRUNEL Quentin Timothé	03	janvier	2008
DANIEL Achille Robert Georges	05	janvier	2008
LACROIX Matthieu	06	janvier	2008
POZZO Zoé Margaux	08	janvier	2008
RETUREAU Déborah	14	janvier	2008
LALAOUI Wissem	14	janvier	2008
ABIDI Hamza	22	janvier	2008
DOUCE Arthur Séan Paul	25	janvier	2008

MARIAGE DU 17 DÉCEMBRE 2007

ALAMI Yasmina et OUATOUCH Mohamed	17	décembre	2007

DÉCÈS DU 11 DÉCEMBRE 2007 AU 2 FÉVRIER 2008

ROUDET Paul Joseph	11	décembre	2007
ROCHIER Jean Marcel	14	décembre	2007
MERADJI Patricia	21	décembre	2007
ROCH Georgette Claudia	24	décembre	2007
FLATOT Andrée Marguerite Marie	31	décembre	2007
TURC Marie Rose	31	décembre	2007
REDT Roger Auguste	07	janvier	2008
DESMAISON veuve POLLAK Luciane Marguerite	11	janvier	2008
MAUDINAS veuve OLIVARES Simone	22	janvier	2008
BINE Laurent Antoine	25	janvier	2008
GUY veuve PERRIN Josette Claudette	27	janvier	2008
VAGLIO Ernest André	28	janvier	2008
MUCELLI épouse DI MARCO Vincente	29	janvier	2008
CHAMPION Chantal Marie-Christine	02	février	2008

Publication officielle de la ville de La Mulatière : 1, Place Jean Moulin - Tél : 04 78 86 62 00
Directeur de la publication : Guy Barret - Chargée des publications : Thérèse Barbaret.
Réalisation et photos sauf mention : Béatrice Lancien -
Impression conforme au label imprim'vert :
Imprimerie Rhôdanienne
Tirage : 4000 exemplaires
Dépôt légal 1er trimestre 2008

Michel POLLET et Fils
peinture - plâtrerie
aménagement d'intérieur
cloisons, isolation
revêtement mural et moquettes
artisan plâtrier peintre diplômé
Eric POLLET
Tél : 04 78 59 40 78
Fax : 04 78 59 44 60
pollet.fils@cegetel.net
24, rue Sainte Barbe
69 110 SAINTE - FOY LÈS LYON

LE BOURHIS
Electricité
Climatisation réversible
Pompe à chaleur / Aérothermie
Chauffage électrique

Panneaux solaires photovoltaïques

136, rue Stéphane Déchant
69350 LA MULATIERE - Fax 04 78 51 22 27
Tél. 04 78 50 33 10
lebourhis-elec@wanadoo.fr - lebourhis-elec.com

GREEN Style
Création - Entretien - Rénovation
Espaces verts - Terrains de sports
Arrosage automatique
TEL. 04 72 66 30 00
140, rue Jules GUESDE - B.P. 15 - 69491 PIERRE BENITE CEDEX

ENTREPRISE
RANC & GENEVOIS
Bâtiment
Tél : 04 78 59 23 14 *69350 LA MULATIERE*

ENTREPRISE
PAVIMENTUM
Carrelage
Tél : 04 37 41 52 17 *69350 LA MULATIERE*

La boîte à sardines

RESTO - DEGUSTATION

26, quai Pierre Sémard
69350 LA MULATIÈRE
Tél. 04 78 50 67 10

Service du Lundi au Samedi inclus de 11 h 30 à 15 h.

Squash Confluence
50, impasse du Pras
69350 La Mulatière
Tél : 04.78.50.85.63

-50%
sur présentation de ce coupon, offre valable pour 1 personne jusqu'au 30 avril 2008

Foot indoor :	2 terrains de 2 contre 2 2 terrains de 3 contre 3
Badminton :	4 terrains
Squash :	2 terrains
Club house :	bar, restauration rapide, retransmissions sportives

Retour au sommaire

balade panoramique des élèves
du Grand Cèdre avec Science et Art
janvier 2008

lamulatiere.fr